TAXER POUR SOIGNER : STRATEGIES FISCALES ET RESILIENCE FACE AUX MALADIES SAISONNIERES EN AFRIQUE - UNE APPROCHE INNOVANTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TAXING TO CARE : FISCAL STRATEGIES AND RESILIENCE TO SEASONAL DISEASES IN AFRICA - AN INNOVATIVE APPROACH FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Ayteu CISSE, *Fiscaliste, Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (LARSES) / Ecole Doctorale-Espaces, Sociétés et Humanités de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ - Sénégal),* h.c8@zig.univ.sn

RESUME :
Les maladies saisonnières, telles que le paludisme, la dengue et les infections respiratoires, représentent un défi majeur pour les systèmes de santé en Afrique. Ces pathologies sont exacerbées par la problématique des variations climatiques et des conditions socio-économiques qui entraînent des pertes humaines et économiques. La présente étude recourt aux approches qualitative, analytique et comparative nécessaire à la mobilisation des ressources financières pour renforcer la résilience des populations et des infrastructures sanitaires. Elle a pour objectif d'examiner le rôle de la fiscalité dans le financement de la lutte contre ces maladies. Des taxes sur les produits à risque, les industries polluantes et les intrants agricoles pourraient générer des fonds dédiés à la prévention, au traitement et à la recherche. Toutefois, la mise en œuvre de ces stratégies fiscales soulève des défis. Les systèmes fiscaux africains, fragiles, doivent être renforcés pour limiter l'évasion fiscale et maximiser les recettes. Une gouvernance transparente est essentielle pour garantir une allocation efficace des ressources vers la santé publique. L'étude montre que les revenus fiscaux peuvent soutenir des programmes d'éducation sanitaire, l'amélioration des infrastructures d'eau potable et la lutte contre le changement climatique. Ils peuvent aussi renforcer les capacités institutionnelles, l'anticipation des risques sanitaires et les approches multisectorielles pour un développement durable global.
Mots-clés : Fiscalité environnementale, Taxation produits à risques, Pathologies, Infrastructures sanitaires.
Classification JEL : H23, H51, I18, Q56.

ABSTRACT :
Seasonal diseases such as malaria, dengue fever and respiratory infections represent a major challenge to healthcare systems in Africa. These diseases are exacerbated by climate variability and socio-economic conditions, resulting in significant human and economic losses. The present study employs qualitative, analytical and comparative approaches to explore ways of mobilizing financial resources aimed at strengthening the resilience of populations and health infrastructure. It aims to examine the role of taxation in financing the fight against these diseases. Taxes on high-risk products, polluting industries and agricultural inputs could generate funds dedicated to prevention, treatment and research. However, implementing these fiscal strategies presents several challenges. African tax systems, which are often fragile, need to be strengthened to reduce tax evasion and maximize public revenue. Transparent governance is essential to ensure the efficient allocation of resources to public health. The

study shows that tax revenues can support health education programs, improve drinking water infrastructure and contribute to efforts to combat climate change. They can also strengthen institutional capacities, enhance the anticipation of health risks and promote multisectoral approaches to achieving sustainable and comprehensive development.
Keywords : Environmental taxation, Risk-product taxation, Diseases, Health infrastructure
JEL Classification : H23, H51, I18, Q56

INTRODUCTION

L'Afrique, continent aux multiples facettes et aux dynamiques de développement rapides[1], est également en première ligne face aux défis imposés par les changements climatiques et leurs répercussions sanitaires. Au titre de ces répercussions figurent les maladies saisonnières qui sont des fléaux persistants pesant lourdement sur les populations et les systèmes de santé. Ainsi, des pathologies telles que le paludisme, la dengue ou les infections respiratoires aiguës, dont la prévalence est souvent exacerbée par les variations climatiques et les conditions socio-économiques, entraînent des pertes humaines et économiques considérables.

Face à cette problématique complexe et multidimensionnelle, la question de la mobilisation de ressources financières durables pour renforcer la résilience des populations et des infrastructures sanitaires du continent devient impérative. Ce qu'il y a lieu de démontrer à travers l'apport de stratégies grâce auxquelles la fiscalité peut se positionner comme un instrument clé dans cette démarche. Ainsi cette étude a pour objectif d'analyser le potentiel de la fiscalité comme instrument de politique publique appliqué à la santé et à l'environnement en Afrique, en particulier à travers la taxation des produits à risque et des activités polluantes, de même que l'évaluation des enjeux. L'hypothèses émises à cet effet sont les suivantes : les faiblesses structurelles des systèmes fiscaux africains, notamment l'insuffisance des capacités administratives et la persistance de l'évasion fiscale, limitent l'efficacité des mécanismes fiscaux destinés au financement de la lutte contre les maladies saisonnières. Ensuite, le renforcement de la gouvernance publique, à travers une gestion transparente et une allocation efficiente des ressources, améliore la capacité des mécanismes fiscaux à soutenir durablement les politiques de prévention, de traitement et de résilience sanitaire.

Sur ce, l'étude démontre dans quelle mesure les recettes fiscales peuvent être intégrées dans une stratégie plus large et multisectorielle de résilience qui dépasse le simple financement pour inclure des actions en matière d'éducation sanitaire, d'infrastructures de base et de lutte contre les effets du changement climatique.

[1] Pour une illustration de cette diversité et de ces dynamiques, voir Rapport de la Banque Africaine de Développement sur les « Perspectives économiques en Afrique 2025 » selon lequel, « la croissance économique africaine devrait passer de 3,3 % en 2024 à 3,9 % en 2025, pour atteindre 4 % l'an prochain, malgré la montée des incertitudes géopolitiques et des tensions commerciales ». Rapport BAD, PEA 2025, *Perspectives économiques en Afrique 2024 - Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale*, p. 2. www. afdb.org.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette analyse repose sur une méthodologie qualitative, analytique et comparative qui est fondée sur l'examen des instruments de fiscalité appliqués à la santé publique et à l'environnement dans les contextes africains. Elle s'inscrit dans l'approche théorique de l'économie publique Pigouvienne (A. C. PIGOU, 1912, p. 2)[2] et de la fiscalité incitative, qui considère les taxes comme des instruments de correction des externalités négatives et de financement des biens publics (R. BOADWAY et A. SHAH, 2009, p. 9)[3]. L'analyse recourt, par ailleurs, à une approche documentaire couvrant la période 2000-2025. Le corpus mobilisé comprend des rapports d'organisations internationales (Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Mondiale, Fonds Monétaire International (FMI), Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)), ainsi que des ouvrages et articles académiques indexés portant sur la fiscalité environnementale, le financement de la santé et le nexus climat-santé en Afrique. Les sources ont été sélectionnées selon trois critères principaux : leur pertinence thématique, leur actualité scientifique (priorité aux travaux récents post-2015) et leur contribution à la compréhension des mécanismes de financement innovant relative à la santé publique.

La méthode d'analyse mobilisée touche aussi à une analyse qualitative et comparative des instruments fiscaux utilisés pour la gestion des risques sanitaires et environnementaux. Chaque instrument a été identifié, classé et comparé en termes d'efficacité sur la mobilisation des ressources publiques et sur le renforcement de la résilience sanitaire. Pour évaluer leur applicabilité aux contextes africains, il a été question d'adopter une approche contextuelle qui tient compte des contraintes institutionnelles, économiques et sociales, telles que l'informalité économique, la faiblesse des administrations fiscales et les enjeux de gouvernance. Lorsque les informations manquaient, celles issues de pays comparables ou de moyennes régionales ont été utilisées pour compléter l'analyse en vue d'évaluer de manière plus complète de la transférabilité des instruments étudiés.

3. REVUE DE LITTÉRATURE

La littérature en fiscalité environnementale voire sanitaire considère les taxes spécifiques comme un instrument central de correction des défaillances de marché, surtout à travers l'approche pigouvienne. En effet, selon Arthur Cecil Pigou, les taxes peuvent être utilisées pour internaliser les externalités négatives générées par certaines activités économiques. Cela est valable pour les activités ayant un impact sur la santé

[2] Théorie qui pose les bases de l'économie du bien-être et introduit l'idée que l'intervention publique, grâce à la fiscalité, peut corriger les défaillances du marché et améliorer le bien-être collectif. Voir. PIGOU Arthur Cecil, 1912, *Wealth and Welfare*, Londres, Macmillan and Company, p. 2.

[3] En effet, les taxes permettent d'internaliser les coûts sociaux des activités économiques afin d'améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources et de réduire les impacts nuisibles sur la collectivité. Voir. BOADWAY Robin et SHAH Anwar, 2009, *Fiscal Federalism : Principles and Practice of Multiorder Governance*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 9.

publique et l'environnement. Dans cette perspective, les *health taxes*[4] ou taxes comportementales sur le tabac, le sucre, l'alcool ou la pollution ont été largement étudiées comme outils de réduction des comportements à risque. Les travaux récents montrent qu'elles permettent simultanément de réduire la consommation de biens nocifs et de générer des recettes fiscales utilisables pour le financement des politiques publiques de santé. En effet, « les taxes qui augmenteraient les prix de détail de 20 % généreraient annuellement 388,73 milliards de dollars US de recettes fiscales mondiales supplémentaires, comprenant 104,20 milliards de dollars US par an … » (BMJ Global Health, 2025, p. 3)[5]. Cependant, la littérature souligne une tension structurelle étant donné que, plus une taxe est efficace pour réduire la consommation, plus sa base fiscale tend à se réduire, ce qui limite sa capacité de financement à long terme.

Les études empiriques montrent que les taxes sur les produits nocifs ont un impact significatif sur les comportements de consommation. Les méta-analyses internationales indiquent que les taxes sur les boissons sucrées, le tabac et certains aliments ultra-transformés entraînent une baisse mesurable de la consommation et une amélioration des indicateurs de santé publique[6]. Par ailleurs, ces taxes sont reconnues comme des instruments de politique publique doublement efficaces car, elles réduisent des externalités sanitaires et augmentent des ressources budgétaires publiques. Toutefois, leur efficacité dépend fortement du niveau de taxation, de la structure du marché et de l'élasticité-prix de la demande. Dans les pays à faible revenu, les effets peuvent être plus contrastés en raison de marchés informels et de mécanismes de substitution.

Appliqué au contexte africain, la littérature récente met en évidence une forte dépendance des systèmes de santé aux financements extérieurs, ce qui limite leur autonomie et leur résilience budgétaire. Pour répondre à ce défi, plusieurs travaux mettent en avant les mécanismes de mobilisation des ressources domestiques innovantes, à travers les taxes affectées à la santé (OCDE, 2020, p. 2)[7]. Les analyses montrent que plusieurs pays africains ont adopté des taxes sur le tabac, l'alcool, les produits sucrés ou encore des prélèvements sur les transactions financières et les

---

[4] En français taxes comportementales ou sur la santé, les *health taxes* sont des prélèvements fiscaux appliqués à des produits nocifs pour la santé, tels que le tabac, l'alcool ou les boissons sucrées. Elles tendent à réduire leur consommation en intégrant leurs coûts sanitaires et sociaux dans leur prix, tout en générant des ressources pour financer les systèmes de santé publique.

[5] SUMMAN Amit, BAKER Peter, KLEMPERER Katherine, LAXMINARAYAN Ramanan, 2025, « Effets mondiaux de l'augmentation de la fiscalité du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées sur les recettes fiscales : une analyse de modélisation », *BMJ Global Health,* vol. 10, n° 12, p. 3.

[6] Voir. Banque Mondiale, 2023, *A Toolkit for Estimating the Distributional Impact of Tobacco Taxes.*

[7] Ce rapport montre que la soutenabilité du financement des systèmes de santé en Afrique repose sur une mobilisation accrue des ressources domestiques, à travers des réformes fiscales structurelles et l'introduction de taxes ciblées sur les produits nocifs pour la santé. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2020, *Mobilisation des recettes fiscales pour le financement de la santé en Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions OCDE, 10.

secteurs extractifs. Ces mécanismes sont désormais présents dans plus de 40 pays de la région africaine de l'OMS[8]. Cependant, la littérature souligne que les montants générés restent relativement faibles en proportion du PIB et que leur affectation à la santé n'est pas toujours garantie (OMS, 2020, op. cit). Ainsi, deux limites majeures apparaissent, d'une part, une insuffisance des recettes mobilisées et d'autre part, la faiblesse des mécanismes d'affectation et de gouvernance.

Un courant récent de la littérature met en évidence le lien croissant entre changement climatique et dégradation des conditions sanitaires en Afrique. L'augmentation des températures, la variabilité des précipitations et les événements climatiques extrêmes modifient la distribution géographique des vecteurs de maladies. Dans le cas du paludisme, les modèles montrent que les zones de transmission se déplacent et s'intensifient sous l'effet du réchauffement climatique, avec des impacts différenciés selon les régions africaines. De plus, d'autres travaux soulignent que les systèmes agricoles et hydriques sont affectés, ce qui accroît indirectement la vulnérabilité sanitaire des populations (OMS, 2018 ; Banque mondiale, 2016 ; IPCC, 2022)[9].

Ainsi, la littérature converge vers l'idée que les maladies saisonnières ne peuvent être analysées indépendamment des dynamiques climatiques et environnementales.

4. RÉSULTATS

L'analyse des instruments fiscaux mobilisés comme leviers de santé publique et de protection environnementale montre que leur mise en œuvre s'accompagne de résultats différenciés selon le contexte institutionnel et économique.

4.1 La fiscalité, un instrument incitatif de correction des externalités négatives et de financement des objectifs sanitaires cruciaux

La fiscalité ne se limite pas à un instrument de mobilisation de recettes publiques, mais constitue un mécanisme central de correction des externalités négatives générées par certaines activités économiques. Dans le cadre des maladies saisonnières en Afrique, elle agit comme un levier d'orientation des comportements individuels et collectifs vers des objectifs sociétaux cruciaux[10] liés à la santé publique et à la protection environnementale.

---

[8] Cf. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2022, *Mobilizing domestic resources for health : innovative financing through health taxes in the African Region*, Genève, World Health Organization publication, www.who.int.

[9] Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2018, *Climate change and health in Africa : a review of impacts, vulnerability and adaptation*, Genève, World Health Organization publication, p. 15-32 ; Banque Mondiale, 2016, *High and Dry : Climate Change, Water, and the Economy*, Washington, DC, World Bank publication, p. 45-68 ; Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC), 2022, *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability - Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 102-150.

[10] Au titre de ces objectifs, de nombreux économistes, tels que Richard H. THALER et Cass R. SUNSTEIN, ont exploré le concept de la « nudge theory » où des incitations fiscales peuvent être utilisées pour orienter les comportements individuels et collectifs vers des choix plus sains ou plus durables. Pour des exemples concrets, voir les taxes sur le tabac (Article 432 du Code général des impôts

Ce mécanisme repose sur un double effet économique. D'une part, l'effet prix induit par la taxation réduit la consommation de biens à risque. D'autre part, l'effet de financement permet de réallouer les recettes vers des secteurs stratégiques tels que la prévention sanitaire, la lutte anti-vectorielle et le renforcement des infrastructures de santé. Par conséquent, l'effet de financement permet de réallouer les recettes vers des secteurs stratégiques : les recettes fiscales générées par ces taxes qui représentent généralement entre 0,2 % et 0,8 % du PIB national[11] permettent de financer la prévention sanitaire, la lutte anti-vectorielle et le renforcement des infrastructures de santé, avec des budgets additionnels pouvant atteindre plusieurs millions de dollars par an pour les programmes ciblés (Banque Mondiale, 2023, p. 11).
Ainsi, la fiscalité incitative constitue un outil de transformation structurelle des comportements économiques, particulièrement pertinent dans les économies africaines confrontées à une forte exposition aux risques climatiques et sanitaires.

4.2. La typologie des instruments fiscaux appliqués à la santé et à l'environnement

L'analyse permet d'aboutir à trois grandes catégories d'instruments fiscaux mobilisés dans la lutte contre les maladies saisonnières.

4.2.1. Taxes sanitaires sur les produits à risque

Cette catégorie regroupe les taxes appliquées au tabac, aux boissons sucrées et aux produits alimentaires transformés. Ces instruments reposent sur une logique de taxation progressive en fonction du niveau de nocivité des produits.
Les résultats de la littérature montrent que ces taxes génèrent un double effet à savoir, la réduction des comportements à risque et la mobilisation de ressources affectées aux programmes de santé publique (Banque Mondiale, 2023, op. cit).
Dans plusieurs pays africains, ces mécanismes ont permis d'améliorer le financement de campagnes sanitaires, malgré que les montants soient souvent inférieurs à 1 % du budget de santé national dans de nombreux cas étudiés. En effet, « les États africains investissent peu dans la santé publique, seuls l'Afrique du Sud et le Cap Vert ont atteint l'objectif d'Abuja qui est de consacrer 15 % des dépenses publiques à la santé. La faiblesse du PIB et l'inefficacité du recouvrement des impôts aggravent la situation,

- Sénégal) ou les émissions de carbone mises en place dans divers pays, qui cherchent à décourager la consommation de produits nocifs ou les activités polluantes. Consulter également la théorie des taxes pigouviennes avancées par l'économiste Arthur Pigou. Voir aussi Alexandre FLÜCKIGER, « Gouverner par des coups de pouce (nudges) : instrumentaliser nos biais cognitifs au lieu de légiférer ? », *Cahier du Droit*, vol. 59, n° 1, 2018, p. 199-227.

[11] Voir. DIEYE Abdoulaye, 2025, « Recettes fiscales et financement du développement au Sénégal : une analyse ARDL », *International Journal of Economics, Management and Finance (IJEMF)*, vol. 4, n°2, p. 32-51.

avec des dépenses annuelles de santé par habitant variant de 8 à 129 dollars, bien en dessous des plus de 4 000 dollars dépensés dans les pays à revenu élevé »[12].

4.2.2. Taxes environnementales et sur les intrants agricoles

Cette catégorie concerne les taxes appliquées aux industries polluantes, aux émissions et aux intrants agricoles chimiques. Elles tendent à internaliser les externalités négatives environnementales qui aggravent la prévalence des maladies saisonnières.
Bien aménagés, ces instruments peuvent produire les effets suivants :

- réduire les incitations à la pollution,
- encourager des pratiques agricoles durables,
- contribuer indirectement à la réduction des risques sanitaires liés aux vecteurs environnementaux.

À l'instar des analyses de Joseph Stiglitz (2006)[13] et de Nicholas Stern (2014)[14], la fiscalité environnementale constitue un levier susceptible de favoriser la transition vers des modes de production et de consommation plus durables. Par une intégration des coûts écologiques dans les décisions économiques, elle encourage les acteurs à adopter des comportements plus responsables tout en stimulant le développement et la diffusion d'innovations technologiques à faible impact environnemental.

4.2.3. Instruments hybrides et mécanismes de subvention ciblée

Dans le cas des maladies saisonnières et changement climatique, certains dispositifs combinent taxation et subvention, surtout concernant les moustiquaires imprégnées ou les insecticides subventionnés. Ces instruments illustrent une logique de redistribution ciblée qui, à long termes, peut maximiser l'accès des populations vulnérables tout en maintenant une contribution fiscale des secteurs concernés.

4.3. Les contraintes institutionnelles et limites structurelles à la mise en œuvre

Les résultats montrent trois contraintes majeures qui limitent l'efficacité des dispositifs fiscaux liés aux maladies saisonnières et changement climatique en Afrique.

3.3.1. Faiblesse des administrations fiscales

Certains économistes, à l'instar de Dani Rodrik (2011)[15], soulignent que des prélèvements excessifs sur le capital peuvent décourager l'investissement et entraver la croissance économique. Cette préoccupation apparaît d'autant plus pertinente dans de nombreux pays africains, où les administrations fiscales font face à des capacités

[12] Cet état de fait résulte des données de la Banque Mondiale rapportés par Odjouman ALLAGBE, 2024, « Le financement des soins de santé en Afrique : initiatives, innovations et opportunités », *Rev. Energy Generation*, p. 1.
[13] Voir. Stiglitz Joseph E, 2006, « Making globalization work », *Archive Books*, Volume 337.
[14] Voir. Stern Nicholas, 2014, *The Economics of Climate Change The Stern Review*, Cambridge University Press.
[15] Voir. Rodrik Dani, 2011, « The Globalization Paradox », *Oxford University Press*.

limitées en matière de collecte, de contrôle et de recouvrement des impôts. Dans ce contexte, la mise en œuvre de politiques fiscales efficaces nécessite une approche équilibrée, permettant de poursuivre les objectifs de redistribution et de préserver un cadre propice à l'investissement et au développement économique. Ce qui bute sur l'érosion significative des recettes potentielles. Cette situation réduit l'impact des politiques de taxation progressive et limite la capacité de financement des objectifs sociétaux cruciaux.

4.3.2. Informalité économique et évasion fiscale

La forte prévalence de l'économie informelle constitue une contrainte majeure qui réduit également l'assiette fiscale et limite l'efficacité des mécanismes de taxation environnementale et sanitaire.

4.3.3. Déficit de gouvernance et faible traçabilité des ressources

L'absence de mécanismes robustes de transparence budgétaire réduit la confiance des populations et limite l'efficacité des politiques fiscales. L'analyse montre que sans gouvernance transparente, l'impact redistributif et sanitaire des taxes reste fortement atténué.

4.4. Cas africains comparés et enseignements empiriques

L'expérience de certains pays africains[16] permet d'illustrer les effets différenciés des politiques fiscales sur la santé publique. Dans plusieurs cas étudiés, l'introduction de taxes sur le tabac et les boissons sucrées a permis une augmentation des recettes fiscales comprises entre 0,3 % et 0,8 % du PIB selon les contextes nationaux, tout en réduisant la consommation de produits nocifs. Toutefois, ces résultats restent hétérogènes en raison de différences institutionnelles, notamment en matière de capacité administrative et de stabilité des politiques fiscales.
L'analyse comparative montre que les pays ayant réussi à maximiser l'impact de ces instruments sont ceux qui ont combiné :

- une fiscalité progressive,
- une affectation ciblée des recettes,
- un renforcement institutionnel continu.

4.5. Les mécanismes de transmission vers la résilience sanitaire et environnementale

L'évaluation des réformes fiscales appliquées aux externalités liées aux maladies saisonnières révèle que l'imposition ne se limite pas à un simple prélèvement pécuniaire, mais constitue un levier structurel multidimensionnel. Les résultats

[16] Par exemple, le Ghana a mis en place un prélèvement sur la valeur ajoutée (TVA) pour financer son assurance maladie nationale. Voir. Nicholas Kwame ESSAH, *Pérennité du système national d'assurance maladie au Ghana : quel est l'effet de l'inscription sur la fidélisation et quelles sont les contraintes ?*, Natural Institute of Health, 2025, p. 1.

mettent en évidence trois principaux canaux de transmission par lesquels ces instruments fiscaux se traduisent en indicateurs concrets de résilience face aux crises sanitaires et aux dérèglements écologiques.

4.5.1. Canal comportemental

Le premier vecteur d'action repose sur la modification directe des arbitrages microéconomiques des agents. La taxation modifie les comportements individuels par la réduction de la consommation des produits nocifs. En introduisant une logique de taxation progressive indexée rigoureusement sur le niveau de nocivité des produits, les pouvoirs publics induisent un effet-prix dissuasif. Cet effet-prix contraint le consommateur à réévaluer son utilité marginale et entraîne une contraction mécanique de la demande pour ces intrants pathogènes.
Cette dynamique[17] engendre un double effet fondamental : d'une part, elle valide les prédictions théoriques de réduction des comportements à risque et, d'autre part, elle amorce une transition vers des modes de consommation plus vertueux (Banque Mondiale, 2023, op. cit.).

4.5.2. Canal budgétaire

Le second levier s'articule autour de la fonction de mobilisation de ressources de la fiscalité corrective. Les recettes fiscales[18] permettent de financer les infrastructures sanitaires, la prévention et les politiques d'adaptation climatique. L'affectation exclusive ou partielle de ces dividendes fiscaux aux programmes de santé publique crée un mécanisme de financement pérenne et contracyclique, capable de pallier les insuffisances budgétaires chroniques constatées à l'échelle continentale (Banque Mondiale, 2023, op. cit.).

4.5.3. Canal environnemental

Le troisième canal consacre l'interconnexion entre la santé humaine et l'intégrité des écosystèmes. La réduction des externalités négatives contribue à diminuer la pression écologique. Ce qui limite ainsi les facteurs favorables aux maladies saisonnières. Les industries manufacturières du tabac et des aliments ultra-transformés[19] se caractérisent par une empreinte écologique lourde, qui inclue déforestation, utilisation intensive d'intrants chimiques et pollution plastique des sols et des cours d'eau.

---

[17] Ainsi, à long terme, l'atténuation de la prévalence des maladies non transmissibles (MNT) renforce la robustesse biologique des populations. Ce qui constitue ainsi le premier jalon de la résilience sanitaire globale.

[18] En pratique, les recettes publiques générées par la mise en place de taxes spécifiques environnementales ou comportementales (par exemple sur le tabac, l'alcool ou les émissions polluantes), suivi d'une affectation aux dépenses de santé permet de sécuriser une source de financement relativement stable sur le long terme.

[19] Les aliments ultra-transformés sont des produits industriels qui contiennent généralement des ingrédients raffinés, des additifs et des substances peu utilisées en cuisine domestique, associés à divers risques pour la santé et à des impacts environnementaux significatifs.

Moins de pressions anthropiques sur les écosystèmes se traduit par une réduction des niches écologiques favorables aux vecteurs pathogènes. Par extension, cela limite la prolifération ainsi que l'impact des vagues de maladies saisonnières et des zoonoses émergentes. Il y va de la consolidation durable de la résilience environnementale des territoires face au changement climatique global.

5. DISCUSSION

Dans une perspective de développement durable, la fiscalité apparaît comme un mécanisme capable de transformer la mobilisation des recettes publiques en investissements sanitaires générateurs de bien-être et de résilience collective.

5.1. Regard sur l'efficacité de la fiscalité comme instrument de résilience sanitaire et environnementale

Les résultats de cette étude confirment les conclusions de la littérature selon lesquelles la fiscalité constitue un instrument efficace de correction des externalités négatives et de réorientation des comportements économiques vers des objectifs sociétaux cruciaux. En cohérence avec l'approche pigouvienne (Pigou, 1920), la taxation des produits à risque et des activités polluantes permet d'agir simultanément sur la consommation, la prévention sanitaire et la mobilisation de ressources publiques.
Cependant, la littérature empirique souligne que l'efficacité de ces instruments dépend fortement de l'élasticité-prix[20] de la demande et du niveau de développement des marchés. Nous constatons cependant que dans les contextes africains, cette efficacité est souvent partielle en raison de la forte informalité et des effets de substitution. Ce qui limite la portée réelle des politiques de taxation incitative.

5.2. Analyse de la faisabilité réelle dans les contextes africains

L'analyse montre que la mise en œuvre de ces instruments fiscaux est théoriquement pertinente mais pratiquement contrainte. Les expériences rapportées par la littérature internationale et par certains pays africains indiquent que les taxes sanitaires et environnementales peuvent générer des ressources budgétaires comprises entre 0,2 % et 0,8 % du PIB dans les contextes les plus performants.
Toutefois, la faisabilité réelle dépend de trois conditions structurelles :
- la capacité administrative de collecte et de contrôle fiscal ;
- la stabilité des politiques fiscales dans le temps ;
- la traçabilité des recettes vers les secteurs ciblés.

[20] L'élasticité-prix de la demande mesure la sensibilité de la quantité demandée d'un bien face à une variation de son prix. Si la demande est inélastique (proche de 0), comme c'est souvent le cas pour les produits addictifs (tabac), la taxe augmente les recettes budgétaires mais réduit peu la consommation. Si elle est élastique, la taxe remplit pleinement son rôle dissuasif.

Sans ces conditions, la fiscalité tend à perdre sa fonction redistributive et à devenir un simple instrument de mobilisation de recettes sans impact significatif sur la résilience sanitaire.

CONCLUSION

En combinant une fiscalité ciblée avec des approches multisectorielles, l'Afrique a l'opportunité de transformer les défis posés par les maladies saisonnières en véritables opportunités de développement durable. Cette synergie entre politiques fiscales, initiatives de santé publique et stratégies environnementales pourrait aboutir à la mise en place d'un cadre fiscal innovant et spécifiquement adapté aux contextes africains. La discussion autour de ces stratégies, telle que proposée par cette réflexion, vise à susciter des échanges constructifs entre experts, décideurs politiques et acteurs de la société civile. L'objectif est clair, vu qu'il s'agit d'apporter des solutions durables pour une santé publique résiliente et inclusive sur le continent africain. Les mots-clés qui guident cette réflexion à savoir la fiscalité environnementale, la taxation des produits à risques, pathologies et infrastructures sanitaires dessinent les contours d'une vision intégrée et prospective pour l'avenir de la santé en Afrique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLAGBE Odjouman, 2024, « Le financement des soins de santé en Afrique : initiatives, innovations et opportunités », *Rev. Energy Generation*.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD), 2024, *Perspectives économiques en Afrique 2024 : Performances macroéconomiques et résilience face aux chocs mondiaux*, Abidjan, BAD.

BANQUE MONDIALE, 2023, *A Toolkit for Estimating the Distributional Impact of Tobacco Taxes*, Washington, DC, World Bank publication.

BANQUE MONDIALE, 2016, *High and Dry : Climate Change, Water, and the Economy*, Washington, DC, World Bank publication.

BOADWAY Robin et SHAH Anwar, 2009, *Fiscal Federalism : Principles and Practice of Multiorder Governance*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 9.

ESSAH Nicholas Kwame, 2025, *Pérennité du système national d'assurance maladie au Ghana : quel est l'effet de l'inscription sur la fidélisation et quelles sont les contraintes ?*, Bethesda, National Institutes of Health.

DIEYE Abdoulaye, 2025, « Recettes fiscales et financement du développement au Sénégal : une analyse ARDL », *International Journal of Economics, Management and Finance (IJEMF)*, vol. 4, n°2.

FLÜCKIGER Alexandre, 2018, « Gouverner par des "coups de pouce" (nudges) : instrumentaliser nos biais cognitifs au lieu de légiférer ? », *Les Cahiers de droit*, vol. 59, n° 1, p. 199-233.

GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION DU CLIMAT (IPCC), 2022, *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability - Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), 2021, *Taxing Energy Use for Sustainable Development : Opportunities for Africa*, Paris, OCDE.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE), 2020, *Mobilisation des recettes fiscales pour le financement de la santé en Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions OCDE.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS), 2022, *Mobilizing domestic resources for health : innovative financing through health taxes in the African Region*, Genève, World Health Organization publication, www.who.int.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS), 2018, *Climate change and health in Africa : a review of impacts, vulnerability and adaptation*, Genève, World Health Organization publication, www.who.int.

PIGOU Arthur Cecil, 1920, *The Economics of Welfare*, Londres, Macmillan.

PIGOU Arthur Cecil, 1912, *Wealth and Welfare*, London, Macmillan and Company.

RODRIK Dani, 2011, « The Globalization Paradox », *Oxford University Press*.

STIGLITZ Joseph E, 2006, « Making globalization work », *Archive Books*, Volume 337.

STERN Nicholas, 2014, The Economics of Climate Change The Stern Review, Cambridge University Press.

SUMMAN Amit, BAKER Peter, KLEMPERER Katherine, LAXMINARAYAN Ramanan, 2025, « Effets mondiaux de l'augmentation de la fiscalité du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées sur les recettes fiscales : une analyse de modélisation », *BMJ Global Health*, vol. 10, n° 12.

THALER Richard H. et SUNSTEIN Cass R., 2008, *Nudge : Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, New Haven, Yale University Press.